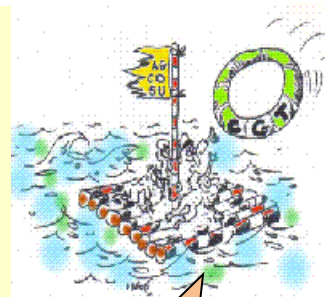




Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes octobre 2012

N°41

Une rentrée saignante ...

Il aura suffi de quelques mois de gouvernance au nouveau pouvoir en place pour vérifier que nos craintes étaient bien fondées.

Oubliés les discours enflammés de la campagne présidentielle où les citoyens pouvaient peut être espérer un petit changement dans la mise en oeuvre des politiques publiques !

Finalement, rien de bien neuf par rapport à l'ancien pouvoir ...

La gauche poursuit l'utilisation des politiques libérales et confirme sa complète dépendance et totale soumission vis à vis de l'autoritaire, anti démocratique et très libérale commission européenne.

Malgré quelques critiques de forme, le TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), instituant la Règle d'Or, se met en place discrètement, SANS consultation préalable des Français.

Bel exercice démocratique en vérité !

Ce traité va contribuer un peu plus à saigner des populations déjà bien fragilisées par la crise.

Les évènements en cours qui se déroulent actuellement sous nos yeux en Espagne, en Grèce et en Italie sont édifiants.

Les manifestants essayent de prendre de force leurs parlements, s'estimant trahis et plus représentés par les députés en place, qu'ils soient de gauche ou de droite.

La fracture est immense et explosive.

Ce traité va contribuer un peu plus à déstabiliser les appareils d'Etat, seuls capables de réguler l'économie, de protéger les plus faibles et de maintenir le lien social.

En imposant l'obligation d'équilibre des comptes publics, ce traité va accentuer la récession et imposer une austérité permanente dont les conséquences seront une nouvelle aggravation du chômage, une réduction des services et de l'emploi public, de nouvelles attaques contre la protection sociale, les retraites, une disparition du Droit du Travail et des Conventions collectives pour une négociation du contrat de travail individualisée et basée sur le seul code civil ! Bref, la mise en place de l'hyper flexibilité dans les relations au travail !

Après la politique monétaire, ce sont les politiques fiscales et budgétaires qui seront confisquées et confiées à des organismes non élus (Commission européenne et Cour européenne de justice).

Globalement, ce traité est liberticide et menace les démocraties européennes.

De plus, inscrire cette règle dans notre Constitution, c'est la convertir de force au libéralisme.

Cette idée devrait faire bouillir et bondir l'ensemble des citoyens, car notre Constitution n'est ni de gauche, ni de droite !

Par contre, nos économies libérales en place applaudissent à deux mains !

Le capitalisme ressemble de plus en plus à un train vapeur lancé à pleine vitesse, la chaudière poussée à l'extrême, rougeoyante, prête à exploser !

Quand le système explosera, il ne restera plus rien, ni de nos services publics, de notre protection sociale, de nos retraites et surtout, ce qui est beaucoup plus grave, de notre démocratie.

Au passage, il convient de noter que les Européens vont faire mieux que les Gardiens du Temple eux-mêmes?, je veux parler des Américains.

Le Congressional Budget Office (La commission parlementaire vigie des finances publiques US) ne réclame que 5,3 points de PIB en terme de déficit public.

La Commission et ses méthodes tablent sur un ridicule 0,5 % ... Bref, le remède va tuer le malade !

Le budget 2013 qui s'annonce est un des pires que la France ait connu en terme d'austérité. 30 milliards d'économies ... Globalement, 10 pour les entreprises, 10 pour les ménages et 10 pour l'Etat.

Vous noterez au passage que les fonctionnaires seront concernés par deux fois par cette saignée qui risque de tuer le malade !

L'année prochaine, le Ministère rendra 2500 postes : 100 pour Bercy, 400 pour la Douane et 2000 pour la DGFIP.

Le désengagement de l'Etat se poursuit, le Service public recule partout, la désertification de nos belles provinces va s'accroître.

Les 400 postes rendus par la douane semblent presque anodins au milieu de cette débauche budgétaire ! Mais n'oublions pas qu'à force de perdre des postes, les structures actuelles ne pourront pas subsister en l'état et devront nécessairement évoluer.

Bref de nouvelles restructurations s'annoncent de manière inévitable. Une fois de plus, ces réformes vont se faire contre les agents.

Les agents ont appris ces suppressions par la presse, apprenant au passage la suppression de certains bureaux.

La CGT a immédiatement réagi en demandant à la DG de bien vouloir s'expliquer ...

Celle ci a pondu un laconique message sur Aladin, du genre, "c'est pas Nous, c'est Eux et c'est même pas vrai !" bien évidemment ...

La mobilisation, c'est toujours maintenant ...



Le TSCG, QUEZAKO ?

Le « Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance » (TSCG), autre nom du pacte budgétaire, a été validé le 2 mars 2012 par 25 des chefs d'Etats ou de gouvernement de l'Union Européenne. Ce texte, arrêté malgré de nombreuses critiques du Parlement Européen, est destiné à imposer une discipline budgétaire stricte à tous les Etats de l'UEE.

L'objectif revendiqué est de ramener le niveau de la dette publique Européenne en dessous du seuil de 60% du PIB prévu par les critères de convergence de la monnaie unique.

Pour ce faire, la principale disposition prévue par le TSCG (article 3) est celle d'une « *règle d'or* » instaurant un principe d'équilibre ou d'excédent budgétaire pour les comptes publics de tous les Etat de l'Union.

Ces règles doivent être transcrite de façons « *contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles* » dans les législations nationales.

En cas de déficit, hors situation exceptionnelle, des « *réformes structurelles* » (article 5) doivent être engagées sous le contrôle de la Commission Européenne (cf. cas de l'Irlande ou de la Grèce). En outre, les pays qui cumulent une dette supérieure à 60% de leur PIB national doivent réduire (article 4) la part excédentaire au rythme d'1/20ème chaque année.

C'est en application de ce principe que la France, par exemple, devrait trouver, en 2013, 33 milliards d'économies ou de recettes supplémentaires pour résorber sa dette.

L'article 8 prévoit que, la Cour de Justice Européenne devient compétente pour sanctionner les Etats qui ne rempliraient pas les obligations prévues par le Traité.

Elle peut ainsi infliger des amendes correspondant à 0,1% du PIB national soit, dans le cas de la France, 2 milliards d'euros.

Ainsi, c'est l'austérité budgétaire qui serait imposée de manière quasi irréversible à tous les peuples de l'UEE.

Par ailleurs, l'article 11 du Traité stipule que les institutions de l'Union Européenne débattent au préalable « *des grandes réformes de politique économique* » envisagées par chaque pays.

De ce fait, les différents parlements nationaux seraient en grande partie dessaisis d'une de leur principale prérogative actuelle, celle qui consiste à définir les orientations économiques et sociales d'une nation.

Démocratie mal... traitée ?

Voilà donc qu'arrive sur la table ce fameux traité.

Qu'il pose débat quoi de plus normal.

Là où les choses deviennent plus compliquées c'est lorsqu'on vient nous expliquer qu'on n'aurait pas notre mot à dire.

- D'aucuns soutiendront que le sujet était au coeur des élections présidentielle et législatives et que celles-ci valent donc mandat sur le sujet

D'abord, il ne semble pas que le dit paquet cadeau était présenté de la même façon qu'aujourd'hui (un volet croissance était censé l'embellir), ensuite il ne semble pas que les choix électoraux aient été déterminés à partir de cette question.

- Pour d'autres une austérité imposée et contrôlée est nécessaire pour se sortir des difficultés , l'austérité étant porteuse de lendemains de progrès ... Ah bon, la preuve en étant certainement l'exemple de la Grèce qui ne cesse de s'enfoncer à coup de mesures d'austérité imposées et supervisées.

- Et il en est aussi qui trouvent « normal » que les états acceptent d'être dessaisis de certaines de leurs prérogatives en matière économique, financière, et par voie de conséquence sociales, car c'est la seule voie pour sauver l'Europe ... sauf que l'on peut aussi affirmer que se dessaisir de ses moyens d'interventions c'est laisser les mains libres aux marchés et aux logiques financières au détriment des choix des peuples.

Alors pourquoi faudrait-il renoncer à un grand débat et à « prendre » l'opinion du peuple... peuple qui, à la fin, finirait bien d'en avoir assez qu'on veuille faire son bonheur malgré lui ?

Et que l'on ne vienne pas nous dire qu'il s'agit là d'une question qui ne serait pas « syndicale », lorsqu'on sait ce que recouvre notamment la question des finances publiques en termes de politiques sociales, de ***moyens et d'avenir pour la fonction publique et ses personnels !***

Pour enchaîner les peuples, on commence par les endormir.

Marat (Jean-Paul)

Contre la ratification du traité européen

SIGNEZ la Pétition en ligne:

<http://www.cgt.fr/article39575.html>



Le 1er janvier 2013, un nouveau traité, signé le 2 mars 2012 par 25 chefs d'état et de gouvernement européens, doit entrer en vigueur.

Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), nous sommes opposés à ce traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) au sein de l'Union économique et monétaire.

En effet, ce traité contraint les états à appliquer des politiques budgétaires ultra strictes alors que des politiques économiques coordonnées sont nécessaires permettant la relance économique et favorisant l'emploi et le développement des services publics.

Par ailleurs, ce traité préconise des mesures ayant un impact sur la fixation et l'indexation des salaires, les processus de négociation collective, les régimes de retraites, les services de santé et les prestations sociales que nous contestons car elles menacent les droits sociaux existant et entraveraient des perspectives de nouvelles conquêtes sociales ;

« Les tyrans ne sont grands que parce que nous sommes à genoux. »

La Boétie.



Triskell



Syndicat National des Agents des Douanes
Section de BRETAGNE

Compte Rendu de l'entrevue ministerielle du 10 septembre 2012

Une délégation CGT Douanes de Bretagne a été reçue à Bercy afin d'y évoquer l'avenir des douaniers bretons. Etaient présents Messieurs les sénateurs Jacky LEMENN (St Malo) , Ronan KERDRAON (sénateur maire de Plérin) et pour la délégation du SNAD CGT, BROMBIN Alain secrétaire national et membre de la fédération des finances , Stéphane MALRY, Michel SANSONETTI co-secrétaires de la section Bretagne et J.Louis HENRY .

La délégation était reçue par M. Cédric O (conseiller en charge des relations avec le Parlement et des affaires réservées) et par M. François ADAM (Conseiller budgétaire et social).

Lors de son Assemblée Générale, la section CGT Bretagne avait décidé d'alerter les élus locaux sur la disparition progressive du maillage douanier ,de la baisse des effectifs et de ses conséquences sur les agents.

Sensible à notre démarche, M. Lemenn a obtenu une audience avec les conseillers du Ministre de l'économie et des finances.

Les sénateurs ont présenté le bilan catastrophique des restructurations de services en Bretagne, en insistant sur le lourd tribut payé par notre région. Ils ont tenu à présenter aux représentants du gouvernement l'état de la situation et le désarroi dans lequel se trouvent les services aujourd'hui. Ces suppressions de postes (qui n'obéissaient ,en partie , qu'à des considérations budgétaires), ont eu pour conséquence une augmentation de la souffrance au travail. Ils insistent sur le fait que notre administration permet l'entrée de recettes fort appréciables (contrôle MOD , évasion fiscale,perceptions des Droits et Taxes . . .) en ces temps de crise et demandent l'arrêt des suppressions de postes.

A cela , les conseillers ont établi le bilan douanier suivant : pour Bercy , la Bretagne se trouve au dessus de la moyenne nationale en nombre d'implantations de services par département , soit selon leurs données 4 services par département.

Par ailleurs , le contexte budgétaire actuel impose une optimisation des moyens de la douane; les points d'entrée du territoire (ports / aéroports) et les grands axes de circulation soit le CPP déjà établi jusqu'en 2013.

Ils ont en outre insisté sur le nombre de saisies , reprenant à leur compte les arguments usités par la DG afin de justifier le bien fondé des réformes.

La délégation présente, n'a bien entendu, pas partagé les propos des conseillers ainsi que leurs chiffres et a rétorqué que l'accroissement des affaires réalisées résultait plutôt de l'explosion des trafics .

Nous avons insisté sur la situation actuelle en Douane avec les pertes d'effectifs, la suppression de services, la difficulté grandissante d'effectuer un service public de qualité, de la souffrance au travail engendrée par ces situations.

Nous sommes aussi revenus sur le manque de lisibilité dans le temps pour l'exercice de nos missions , sur la pérennité de différents services. Ces interrogations ont bien évidemment des répercussions sur la vie privée et sociale de chacun d'entre nous.

M.Adam a tenu à ce propos , à apporter les précisions suivantes : il nous a assuré que les missions de la douane n'étaient pas en danger et que notre administration était nécessaire. Ces paroles nous ont paru rassurantes quant à la pérennité de notre administration et de ses missions, sans toutefois occulter que les personnels et notre organisation syndicale attendent plus que des paroles pour retrouver confiance. M.Adam nous a également affirmé que la Ministre déléguée à la Fonction Publique souhaite revaloriser l'image de la fonction publique auprès de l'ensemble de nos concitoyens et réinstaurer un dialogue social.

Les collègues présents sont revenus sur l'actuel maillage des services qui a atteint ses limites et créé de véritables déserts douaniers. Le fraudeur s'est ,lui, rapidement adapté à cette nouvelle organisation. M.Adam a envisagé une réflexion sur la refonte de ce maillage pour le prochain CPP .

La CGT saura se montrer vigilante et exigeante sur ce point. Nous lui avons dit également avec quel zèle et mépris, l'ancien directeur interrégional de Nantes s'était illustré dans la mise en application de la RGPP (à ce sujet nous lui avons fourni le rapport Carrez/Carcennac).

Les conseillers parlementaires nous ont rappelé (et ce n'est pas une surprise) que notre Ministère n'était pas prioritaire en matière d'emplois.

Cette entrevue nous a permis de revenir sur la baisse générale des effectifs de l'ensemble des bureaux et brigades de Bretagne (avec une inquiétude particulière pour celle de Quimper). Nous avons rappelé notre exigence sur le maintien des effectifs et des implantations des services , ces derniers ayant atteint leur seuil critique de fonctionnement.

Nous sommes revenus sur les dernières restructurations (Lannion et Vannes) et leurs conséquences catastrophiques sur les agents (pas d'accompagnement social , non respect du protocole , pression hiérarchique, bouleversement de la vie privée , fatigue , risques routiers , frais supplémentaires) .

Tout ceci à l'appui du rapport accablant effectué par l'inspection du travail dans le département des Côtes d'Armor .

A ce sujet , les deux conseillers ont bien pris note de l'importance et de la teneur de ce document et se sont montrés effarés par certains propos tenus ainsi que par la méthode employée .

Cet entretien , avec l'appui et le soutien de sénateurs est une première pour notre organisation syndicale . Cela nous a permis de tirer la sonnette d'alarme à propos de notre administration et particulièrement sur la situation en Bretagne.

Nous ne manquerons pas d'être vigilants sur le suivi de cette audience .

La délégation du SNAD CGT.

Compte rendu de la visite du DI à Quimper

«Choisir, c'est renoncer au reste»

Ce leitmotiv de notre Directeur Interrégional lors de sa venue à la brigade de Quimper ne nous aide pas à voir notre avenir sous de bons augures....

Il commence par nous préciser qu'il n'y a pas d'acharnement particulier sur la BSI de Quimper, entrée en matière qui nous laisse perplexe.... Vu la perte de nos emplois (-40% en 3 ans) et le peu d'empressement pour améliorer nos conditions de travail (moyens techniques et matériels, sécurisation des locaux).

Mais la RGPP va pour l'instant continuer à être appliquée et la DI devra faire des choix, (objectifs tout de même!) dans le maillage breton.... Le territoire breton est un sujet de réflexion actuel de part son étendue et sa gestion...

Il tient à nous préciser que les choix se feront en priorité sur les brigades à gros potentiel « saisie » :

Rennes (qui tient l'étoile de la Bretagne) et les ports (transmanche).... Mais que faire du reste de la péninsule?... Pour l'instant le mystère reste entier.... Aucune précision avant la sortie (prévue pour septembre) de la note de cadrage unique. Nous nous dirigeons certainement vers une nouvelle réadaptation du périmètre douanier (du fait que la douane a un rendement décroissant, brigades et bureaux confondus). Et qu'après un fort éclaircissement du maillage breton, nous allons (encore et toujours...) vers des contraintes de diminution d'effectif (glissement des 60000 postes vers l'éducation nationale).

Le directeur insiste sur l'importance du P8.

Il nous précise qu'il y a un nouveau paramètre à prendre en compte pour le maillage breton, la TPL... sans s'étendre sur le sujet....

Concernant la brigade de Quimper :

La brigade fournit un travail certain et a une activité correcte mais reste derrière les autres brigades : Angers, Nantes... Nous lui avons fait remarquer que le comparatif est hors sujet vu les effectifs de chaque unité (8 à Quimper) .

La brigade a un avenir incertain...

Les élus ne sont pas une solution de pérennité et certain politique manque de crédibilité (le directeur a pris l'exemple de certains élus qui ont voté pour la RGPP et qui s'en plaignent ensuite...)

Le PPF ne maintient la brigade que temporairement et reste fragile. L'administration attend de voir l'évolution commerciale de l'aéroport (maintien des subventions? Implantations de nouvelles lignes?...)

Du point de vue du littoral, le DI met l'importance sur la garde côtes, en avouant que la douane terrestre n'avait pas les moyens de tenir toute la frontière maritime. S'en suit un discours sur les gardes côtes, leur avenir et pérennité (place dans l'AEM), comparativement aux terrestres qui ont un devenir très flou....

La propagande anti péninsulaire se termine par un questionnement sur : les domiciles des agents, propriétaires? Locataires ? Scolarité des enfants? Emploi du conjoint?....

Malgré un discours plus apaisé que son prédécesseur, le nouveau directeur Interrégional n'a apporté aucune solution concrète pour améliorer notre capacité opérationnelle déjà fortement touchée et amoindrie ces dernières années. Il est resté peu loquace et encore moins ambitieux pour la douane bretonne, se cachant derrière la fameuse RGPP.

Quimper est idéalement située sur la façade maritime délaissée par les brigades nautiques, bien positionnée sur l'axe de pénétration de la fraude (axe sud et centre Bretagne) entre Brest et Lorient et enfin, les résultats et le bilan de l'unité montrent le bien fondé d'une présence douanière dans le Finistère Sud pour la protection du citoyen.

Nous, nous avons choisi de défendre nos intérêts professionnels et familiaux et nous ne renoncerons à rien . . .

Pour résumé, notre avenir est aussi nuageux que notre été....



Poitou - Charentes - Limousin
syndicat national des agents des douanes

Sextant

La Rochelle , quoi de neuf

La CGT a déjà dénoncé l'attitude du Chef divisionnaire de La Rochelle vis à vis des agents du Bureau : absence de dialogue, attitude autoritaire ...

Bref, la communication ne passe vraiment pas.

Cette fois ci, le personnage s'attaque à la Brigade, avec les mêmes méthodes et le même effroi de la part des agents.

La situation actuelle est difficile, certains agents sont mal et inquiets à s'en rendre malades !

Les Douaniers ont besoin d'un encadrement qui les écoute, les comprend, les soutienne et soit capable de faire preuve d'empathie.

Nous ne tirerons pas à boulets rouges sur nos collègues de l'encadrement car l'exercice d'équilibriste réclamé par la DG est redoutable, périlleux et quasi insurmontable. Et même s'ils s'expriment peu, nous supposons que le malaise les a également gagnés depuis longtemps !

Il faut tout de même reconnaître que certains sont capables d'être d'authentiques facilitateurs alors que d'autres n'écoutent rien et appliquent de brutales méthodes de management dont la violence et le cynisme cadrent très mal avec nos époques troublées.

La DR de Poitiers, le DI à Nantes attendent-ils un incident majeur avant d'intervenir ? Est-ce vraiment utile ?

L'attentisme n'a jamais rien réglé et nous demandons qu'un recadrage des règles rochellaises de management soit mené rapidement !

« Dans une démocratie qui lutte, qui veut conquérir la paix sociale, malgré les entraves, les embûches du chemin, le découragement devient un crime s'il persiste, car il ne tend à rien moins qu'à causer la défaite des combattants. Mais si vous avez le but idéal de justice sociale, si vous pensez aux générations futures, si vous les voulez plus heureuses, plus fraternelles, vous n'avez plus le droit au découragement, ni celui de désertir le combat. Ce n'est plus votre cause que vous défendez, c'est celle de vos enfants, c'est la cause de l'avenir.

Debout, donc, la victoire est à vous ».

Jean Jaurès

Bulletin d'adhésion

Si tu désires nous rejoindre remets ce bulletin et un RIB à un militant du SNAD CGT

Nom : **Prénoms :**

Grade : **Indice :**

Date de prise de rang dans l'échelon :

Date d'entrée dans l'administration :

Unité ou service :

Adresse Complète:
(afin de recevoir la presse syndicale)

Signature :

